

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2021 à 20 h, à huis clos et conformément aux arrêtés ministériels. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller et maire suppléant, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Est absent :

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020
Siège n° 5, vacant depuis décembre 2020

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 0 dans le but de se conformer aux exigences gouvernementales, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 048, Monsieur Christian Jutras, de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 042, Mesdames Lyne et Lucie Proulx, de Sherbrooke.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 002, Monsieur Gaétan Cardinal, de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

63.04.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 12 avril 2021, à 20 h

1. Moment de réflexion
 2. Ouverture de la réunion
 3. Tirage loto église
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021
 6. **Demandes**
 - a)
 7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
 8. **Dossiers municipaux**
 - a) CRECQ : abonnement annuel
 - b) Ristourne MMQ pour l'exercice financier 2020
 - c) Centre communautaire : location d'une toilette chimique
 - d) Programme Nouveaux Horizons : rénovation salle communautaire No 2
 - e) Location photocopieur
 - f) Entretien des pelouses 2021
 - g) Écocentre : demande d'ajouter dans les matières acceptées la récupération des masques jetables
 - h) Association forestière du sud du Québec : mois de l'arbre
 9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Hamel Propane : fixation du prix de propane
 - c) Vente d'équipement : souffleuse à neige
 - d) Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
 - e) Engagement travail étudiant Emploi d'été
 - f) Rémunération pour le déneigement des entrées municipales
 - g) Installation de la génératrice au bureau municipal : mandat électricité
- Période de questions à 20 h 30**
10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas St-François au 31 décembre 2020
 - c) Adhésion au programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense
 11. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction février et mars 2021
 - b) Adoption du règlement 450/2021 concernant l'émission de constats d'infraction
 - c) École Carrousel : installation d'une thermopompe murale
 12. **Loisirs et culture**
 - a) Loisirs : entente avec Sainte-Perpétue
 - b) Loisirs Ste-Brigitte-des-Saults : bacs à jardins pour les comestibles
 - c) Loisirs Ste-Brigitte-des-Saults : résumé de l'activité de Pâques et des projets futurs
 - d) Maison des Jeunes : entente de location de loyer
 - e) Maison des Jeunes : prêt de jeux, installation d'un mur intimité, aide aux devoirs
 - f) Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités
 - g) Terrain de balle : filet

13. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Gesterra : distribution de compost
 - c) Agri-Récup : projet récupération des plastiques agricoles
 - d) PGMR de la MRC de Drummond : actions proposées
 - e) Suivi du projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C⁰2
14. **Questions diverses**
 - a) Ville de Drummondville : camp de jour, été 2021
 - b)
 - c)
15. **Levée de la réunion**

5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021**

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 15 mars 2021 ;

64.04.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 15 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **Demandes**

Aucune demande n'a été soumise.

7. **Comptabilité**

- a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

Déboursés du mois et salaire

FONDATION CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

Bourse municipale 2021 350,00 \$

HYDRO-QUÉBEC

Luminaire de rues février 2021 280,48 \$

208 Ch de la Rivière du 8 janv. au 5 mars 2021 2 103,11 \$

235, rue Dumoulin du 2 déc. au 2 févr. 2021 992,62 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR février 2021 4 894,11 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR février 2021 1 824,93 \$

SAAQ

Immatriculation 2021 (chev.,cater,Mack,Inter,gilcr.,cat) 5 865,23 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Publipostage Le Jaseur mars 2021 70,38 \$

Publipostage Le Jaseur avril 2021 70,36 \$

TELUS

Cellulaire du 25 févr.. au 24 mars 2021 57,49 \$

VISA DESJARDINS

Serrurpro ; clés pour égouts et aqueduc 19,24 \$

ZOOM ; abonnement février vidéoconférence 23,00 \$

GBS ; roulement palier et accessoire Inter 2020 59,25 \$

Réno-Dépôt ; antir (Mack), minuterie (patinoire), quincaillerie (garage) 127,81 \$

Amazon ; abonnement mensuel Prime 9,19 \$

Dépanneur 4 saisons ; essence 92.33 l. 104,24 \$

TOTAL DU CHÈQUE 342,73 \$

GROUPE MASKATEL

Mars (336-4460) Bureau 184,61 \$

Mars (336-7149) Garage et aqueduc 60,79 \$

Mars (336-7145) bibliothèque 52,52 \$

Mars (336-7136) usine épuration 52,52 \$

Mars (336-4917) centre comm. et MDJ 68,80 \$

Total du chèque 419,24 \$

MANUEL TURCOTTE

Entretien patinoire saison 2020-2021 2 500,00 \$

GLOBALPAYMENTS SENC

Frais paiement direct février 2021 34,59 \$

Total des chèques émis : 19 805,27 \$

65.04.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 19 805,27 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 15 999,60 \$
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 17 717,79 \$ incluant 2 397,80 \$ pour le total des chèques émis et 15 319,99 \$ pour le fichier du dépôt direct ;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux**a) CRECQ : abonnement annuel**

66.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de renouveler l'adhésion au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) au coût de 50 \$ pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Ristourne MMQ pour l'exercice financier 2020

Au terme de l'exercice financier de 2020, La Mutuelle des municipalités du Québec a versé une ristourne de 2 millions de dollars à ses membres

admissibles. La part attribuée à la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults s'élève à 630 \$.

c) Centre communautaire : location d'une toilette chimique

CONSIDÉRANT QUE le parc et le terrain de pétanque qui sont situés au centre communautaire sont accessibles en tout temps par les citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire est ouvert seulement lorsqu'il y a des réservations de salles ;

67.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de :

- louer une toilette chimique à Pompage Expert pour la saison estivale 2021, soit du 1^{er} mai au 31 octobre 2021 au coût de 143,00 \$/mois plus les taxes applicables. Ce coût inclut un entretien par semaine tel que la soumission du 9 avril 2021 ;
- défrayer le frais unique de 83 \$ pour le transport et la livraison de la toilette chimique au centre communautaire de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Programme Nouveaux Horizons : rénovation salle communautaire No 2

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de la subvention pour la rénovation de la salle No 2 au centre communautaire par le programme Nouveaux Horizons ;

CONSIDÉRANT QUE nous allons aller en soumission sur invitation pour les travaux de rénovation ;

68.04.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la firme Doucet + Turcotte architectes pour la préparation du devis de soumission pour la rénovation de la salle N° 2 du centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Location photocopieur

CONSIDÉRANT QUE le l'offre de service pour la location du photocopieur avec Buropro Citations arrive à échéance en juin 2021 ;

69.04.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer le contrat pour la location du photocopieur à Buropro Citation tel que la soumission du 12 avril 2021 présenté par M. Roberge ;

- de mandater la directrice générale à signer l'offre de service avec Buropro Citation pour la location d'un photocopieur Konica Minolta BH-C300i pour une durée de 66 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Entretien des pelouses

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont mis en place ce projet pour impliquer les jeunes dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE dix (10) étudiants ont déposé leurs candidatures pour l'entretien des pelouses pour la saison estivale 2021 ;

70.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le Maire, M. Hébert et le conseiller, M. Sébastien Gagnon, à signer les ententes avec les étudiants ayant acceptés les mandats proposés par le comité des pelouses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Écocentre : demande d'ajouter dans les matières acceptées la récupération des masques jetables

CONSIDÉRANT QUE les écocentres de Granby et Waterloo, Recyclo-Centre pour la MRC de Pierre-de-Sorel et le Saguenay optant pour plusieurs points de dépôt ont déjà emboité le pas en répondant à la demande des citoyens d'ajouter dans les matières acceptées, les masques jetables ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs écocentres tels que les MRC de Bécancour, Nicolet-Yamaska, Robert-Cliche, de la Rivière-du-Nord, Vaudreuil-Soulanges ainsi que la Ville de Longueuil veulent instaurer ce type de projet ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults demandent où aller porter leurs masques ;

CONSIDÉRANT QUE l'écocentre de Drummondville ne permet pas à ce jour ce type de matières ;

71.04.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de :

- demander à la MRC de Drummond de faire ajouter dans les matières acceptées à l'écocentre de Drummondville les masques jetables tels que masques de procédure, respirateurs et masques à fenêtre ;
- demander l'appui de toutes les municipalités de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Association forestière du sud du Québec : mois de l'arbre

CONSIDÉRANT la campagne de distribution d'arbres gratuits destinés à la plantation dans les lieux publics, le long des cours d'eau, la distribution à la population, aux nouveaux résidents, aux élèves d'une école, etc. ;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec des organismes, dont l'AFSQ, offre des arbres gratuitement pour sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts ;

CONSIDÉRANT l'importance d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'améliorer son environnement ;

CONSIDÉRANT QU'il y aura un avis qui sera distribué aux citoyens pour demander leur intérêt pour ce projet ;

CONSIDÉRANT QU'il y aura de la publicité qui sera faite dans le journal *Le Jaseur* et la page Facebook de la municipalité pour promouvoir le mois de l'arbre aux citoyens ;

72.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de distribuer des arbres le 21 mai prochain aux citoyens et élèves de l'école Carrousel qui en auront fait la demande auprès de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Entretien des camions ;
- Entretien à l'usine d'épuration
- Déneigement de chemins

b) Hamel Propane : fixation du prix de propane

CONSIDÉRANT QUE Hamel Propane nous propose de choisir notre mode de prix de propane soit un prix du jour lors de la livraison ou de fixer le prix pour le 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 ;

73.04.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de fixer le prix pour la période du 1^{er} avril au 31 mars 2022 à 0,5490 \$/litre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Vente d'équipement : souffleuse à neige

CONSIDÉRANT QUE la souffleuse à neige ne sert plus à la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults veut faire bénéficier les citoyens pour ces achats ;

CONSIDÉRANT QU'une annonce sera publiée à l'ensemble de la population dans la municipalité dans l'édition du mois de mai du journal *Le Jaseur* ;

CONSIDÉRANT QUE les offres devront être reçues dans une enveloppe scellée et reçues avant le 6 mai 2021 à 11 h 30 ;

74.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mettre en vente le souffleur à neige et d'ouvrir les soumissions reçues le 6 mai 2021 à 11 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

75.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'informer M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults entend faire des travaux pour l'année 2021 en régie interne et en sous-traitance, et ce, pour un coût total estimé à plus de 157 000 \$. Les travaux visés seront les suivants : amélioration de chaussées, remplacement de ponceaux, glissières de sécurité, panneaux de signalisation, creusage et reprofilage de fossés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Engagement travail étudiant : emploi d'été

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a fait une demande d'aide financière au gouvernement du Canada dans le programme emploi d'été Canada 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults engage chaque année un ou des étudiants pour effectuer des tâches diverses en voirie ;

76.04.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'embaucher Monsieur Raphaël Boisvert au poste d'emploi étudiant à la section voirie pour la saison estivale 2021 au taux horaire tel que prévu à la rémunération des employés étudiants. (résolution 256.12.2020) ;

- que Monsieur Boisvert sera sous la supervision de Monsieur Geronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal, et que celui-ci organisera l'horaire de travail de la semaine. Cet horaire sera entre 20 à 30 heures par semaine. Elle variera selon la température.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Rémunération pour le déneigement des entrées municipales

CONSIDÉRANT QUE M. Marcel Thauvette, citoyen de Sainte-Brigitte-des-Saults, avait offert ses services pour déblayer les entrées municipales, et ce gratuitement pour la saison hivernale 2020 — 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Thauvette utilisait ses équipements ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournissait seulement l'abrasif ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire le remercier pour les excellents services rendus pour toute la saison ;

77.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de fixer un montant de 500 \$ à Solutions Écofiff pour le programme offert par Hydro-Québec : soutient les municipalités et leurs résidents grâce aux trousseaux de produits homologués WaterSense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Installation de la génératrice au bureau municipal : mandat électricité

78.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Électri-Marc inc. à venir faire l'installation électrique de la génératrice au bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'a été soumise par courriel ou par téléphone avant 16 h, le 12 avril 2021, tel que mentionné sur nos plateformes web.

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François.

b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2020

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François a déposé son rapport financier de l'année 2020 aux municipalités membres ;

79.04.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'adopter le rapport financier 2020 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Adhésion au programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mettre en place des actions pour sensibiliser les citoyens à la valeur de l'eau dans le cadre de la stratégie municipale d'économie d'eau potable et d'offrir des incitatifs financiers pour l'installation d'équipements certifiés WaterSense ;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec soutient les municipalités et leurs résidents grâce aux trousse de produits homologués WaterSense et que celui-ci prolonge son programme jusqu'au 31 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a confié la vente de ces produits à la compagnie Solutions Écofitt pour le programme économiseurs d'eau <https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/economiseurs-eau-municipal.html> ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens profiteront d'un escompte de 50 % à l'achat d'une trousse ;

80.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de fixer un montant de 500 \$ à Solutions Écofitt pour le programme offert par Hydro-Québec : soutient les municipalités et leurs résidents grâce aux trousse de produits homologués WaterSense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Urbanisme

a) Permis de construction février et mars 2021

- Quatre (4) permis ont été émis pour le mois de février 2021 ;
- sept (7) permis ont été émis pour le mois de mars 2021.

b) Adoption du règlement 450/2021 concernant l'émission de constats d'infraction

**Province de Québec
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITE DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS**

**Règlement numéro 450/2021
concernant l'émission de
constats d'infraction**

ATTENDU QUE l'article 147 du *Code de procédure pénale* (RLRQ, c. C-25.1) ayant trait à l'émission d'un constat d'infraction prévoit qu'un poursuivant doit désigner par écrit les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction en son nom ;

ATTENDU QUE la Municipalité juge opportun d'adopter un Règlement concernant l'émission de constats d'infraction afin d'autoriser certaines personnes à émettre des constats d'infraction en son nom

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné à la séance du conseil du 15 mars 2021 par Nancy Fontaine ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du conseil du 15 mars 2021 ;

81.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement qui suit :

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 But de la réglementation

Le but du présent règlement est de désigner les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité.

Article 3 Territoire visé

Le présent règlement s'applique sur la totalité du territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Article 4 Membres de la Sûreté du Québec

Tout membre de la Sûreté du Québec peut émettre et délivrer, pour et au nom de la Municipalité, un constat d'infraction, pour toute infraction à l'une des dispositions d'un règlement municipal et à toute autre loi ou règlement en vertu duquel la Municipalité est la poursuivante.

Article 5 Officiers autorisés

La Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults autorise les personnes suivantes à délivrer un constat d'infraction au nom de la Municipalité :

- L'inspecteur en bâtiment et en environnement ;
- L'inspecteur en voirie ;
- Le préventionniste ;
- La directrice générale

Cette autorisation accordée aux personnes mentionnées au présent article de délivrer un constat au nom de la Municipalité s'applique à toutes les infractions pour lesquelles la Municipalité a juridiction.

Article 6 Dispositions antérieures

Le présent règlement rend inopérante toute disposition inconciliable ou incompatible dans un règlement antérieur.

Article 7 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Sainte-Brigitte-des-Saults ce 12e jour du mois d'avril 2021.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale

c) École Carrousel : installation thermopompe murale

Considérant les discussions de la séance du conseil du 8 février 2021 Monsieur Hébert, Maire, fait un compte-rendu des échanges entre l'inspecteur en bâtiment et la technicienne en bâtiment du Centre de service des Chênes en ce qui concerne l'installation d'une thermopompe en façade du bâtiment de l'École Le Carrousel. Elle mentionne que le Centre de service des Chênes met le dossier en attente pour le moment.

12. Loisirs et culture

a) Loisirs : entente avec Sainte-Perpétue

Monsieur Hébert, Maire, fait un compte-rendu des avancements pour la procédure d'embauche d'un(e) coordonnateur/trice en loisirs en collaboration avec la municipalité de Sainte-Perpétue. Les candidats ont jusqu'au 15 avril 2021 pour déposer leur CV à la directrice générale de la municipalité de Sainte-Perpétue.

b) Loisirs Ste-Brigitte-des-Saults : bacs à jardin pour les comestibles

CONSIDÉRANT QUE deux bacs à jardin pour les comestibles ont été donnés par M. Martin Allard et Mme Mélanie Bédard ;

CONSIDÉRANT QUE des barils pour récupérer l'eau de pluie ont été donnés par M. Francis Allard ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra faire une modification aux gouttières pour mettre les barils en place ;

82.04.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mettre les 2 bacs à jardin pour les comestibles au centre communautaire ;
- d'autoriser l'inspecteur en voirie à faire l'installation des barils pour la récupération d'eau de pluie au centre communautaire et à la bibliothèque et d'installer une champlure à chaque baril pour faciliter la prise d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Loisirs Ste-Brigitte-des-Saults : résumé de l'activité de Pâques et des projets futurs

Madame Nancy Fontaine, conseillère, fait un compte-rendu de l'activité de Pâques qu'a eu lieu le 4 avril dernier.

d) Maison des Jeunes : entente de location de loyer

CONSIDÉRANT QUE le dernier protocole d'entente entre la Municipalité et la Maison des Jeunes de Ste-Brigitte date de 1999 ;

CONSIDÉRANT QUE les besoins ont changé depuis ce temps ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer une nouvelle entente ;

83.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de préparer une nouvelle entente incluant un loyer mensuel de 300 \$/mois à compter du 1^{er} juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Maison des Jeunes : prêt de jeux, installation d'un mur d'intimité, aide aux devoirs

CONSIDÉRANT QUE la MDJ des Saults demande l'autorisation au conseil municipal d'utiliser les jeux Spikeball et Rec-Tek qui ont été donnés dans le projet piloté par la MRC de Drummond et le CIUSS ;

CONSIDÉRANT QUE la MDJ des Saults demande l'autorisation au conseil municipal de faire un mur d'intimité sur le côté de la bâtisse, ce mur servirait à cacher les bacs de poubelles ;

CONSIDÉRANT QUE la MDJ des Saults demande l'autorisation au conseil municipal d'offrir l'aide à la bibliothèque ;

84.04.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser le prêt des jeux de Spikeball et Rec-Tek considérant que le comité des Loisirs de Ste-Brigitte-des-Saults ait l'autorisation de l'utiliser en tout temps ;
- que l'entreposage des 2 jeux soit fait au sous-sol de la maison des jeunes ;
- d'autoriser la coordonnatrice de la MDJ des Saults à faire une demande de permis pour la construction du mur d'intimité ;
- que le mur d'intimité soit construit par le personnel de la voirie et que la maison des jeunes défraie le coût des matériaux conditionnellement à ce que le permis soit obtenu ;
- considérant les mesures sanitaires que la Covid-19 nous oblige à avoir un nombre limité d'utilisateurs de 6 personnes en même temps il nous est impossible de vous offrir le local de la bibliothèque sur les heures d'ouverture des jeudis soirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités

Compte tenu de la situation actuelle, la remise des bourses des municipalités de la Fondation du Cégep de Drummondville s'est tenue par visioconférence le 8 avril 2021. La municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults est fière d'avoir remis une bourse de 350 \$ à Charles Cardinal, étudiant en technique de comptabilité et de gestion.

g) Terrain de balle : filet

Considérant que le filet de la clôture du terrain de balle est déchiré presque en totalité le conseil demande à l'inspecteur en voirie de demander des prix pour le remplacement de ce dernier.

14. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

b) Gesterra : distribution de compost

CONSIDÉRANT QUE Gesterra procédera à la distribution de compost dans les municipalités dont la matière organique est acheminée à leurs installations de traitement ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités auront le choix de choisir leur livraison avant ou après la période de dégel ;

CONSIDÉRANT QUE Gesterra offre aux municipalités un plein chargement de compost selon les normes de chargement au moment de la livraison donc le tonnage variera entre 20 et 35 tonnes selon la date de livraison ;

85.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- désire ce prévaloir de la livraison après la période de dégel pour avoir le plus possible de tonnage à mettre à la disposition des citoyens ;
- que la municipalité se réserve une certaine quantité de compost pour ses 5 bacs comestibles, ses aménagements paysagers, et le projet plantation des arbres avec le GARAF ;
- que le surplus sera mis à la disposition des citoyens de la municipalité. La journée pour venir chercher son compost sera publié dans le journal le Jaseur ainsi que sur nos réseaux sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Agri-Récup : projet récupération des plastiques agricoles

CONSIDÉRANT QUE Agri-Récup et la MRC de Drummond veulent mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles, ficelle, filet, toiles et sacs silos pour ensilage à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond cherche 3 points de dépôt pour installer des conteneurs pour que les agriculteurs puissent venir y déposer leur plastique agricole ;

CONSIDÉRANT QUE Agri-Récup mettra 3 presses à plastiques à la disposition des agriculteurs pour tout le territoire de la MRC de Drummond ;

86.04.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de participer au programme mis en place par Agri-Récup et la MRC de Drummond pour la récupération des plastiques agricoles ;
- que la municipalité pourrait avoir de l'intérêt pour la mise en place d'un conteneur cependant des informations supplémentaires devront être fournis avant l'acceptation ce celui-ci et une rencontre devra avoir lieu avec la coordonnatrice en gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond et un représentant d'Agri-Récup.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) PGMR de la MRC de Drummond : actions proposées

La directrice générale informe que les membres du conseil ont jusqu'à ce jeudi midi (15 avril 2021) pour transmettre les actions qu'ils veulent voir dans le prochain PGRM.

e) Suivi du projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C^o2

Monsieur Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la rencontre qui s'est déroulée le 12 avril 2021 avec Monsieur Pablo Desfossés, Enseignant/coordonnateur du GARAF/Opération PAJE.

15. Questions diverses

a) Ville de Drummondville : camp de jour, été 2021

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville collabore avec ces centres communautaires pour mettre en place un programme d'accompagnement pour les jeunes ayant des besoins particuliers fréquentant les camps de jour ;

CONSIDÉRANT QUE les ratios d'accompagnement doivent être respectés ;

CONSIDÉRANT QUE les parents de ces enfants ayant des besoins particuliers doivent déboursier la même tarification qu'un jeune étant inscrit dans un camp de jour régulier ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville informe que la municipalité où réside l'enfant ayant des besoins particuliers doit assumer les frais supplémentaires de l'inscription afin de couvrir les coûts reliés au service de l'animateur qui en sera responsable ;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande de citoyen de Sainte-Brigitte-des-Saults n'a été faite pour des jeunes ayant des besoins particuliers fréquentant les camps de jour pour l'année 2021 ;

87.04.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas participer à cette mesure mise en place par la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. Levée de la réunion

88.04.2021 Il est 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale